



*Identité* : PromSoc Secondaire Mons-Borinage

*Direction* : Nathalie Delaunois

*Personne de référence PAE* : Stéphanie Perpète (charge horaire ½ temps)

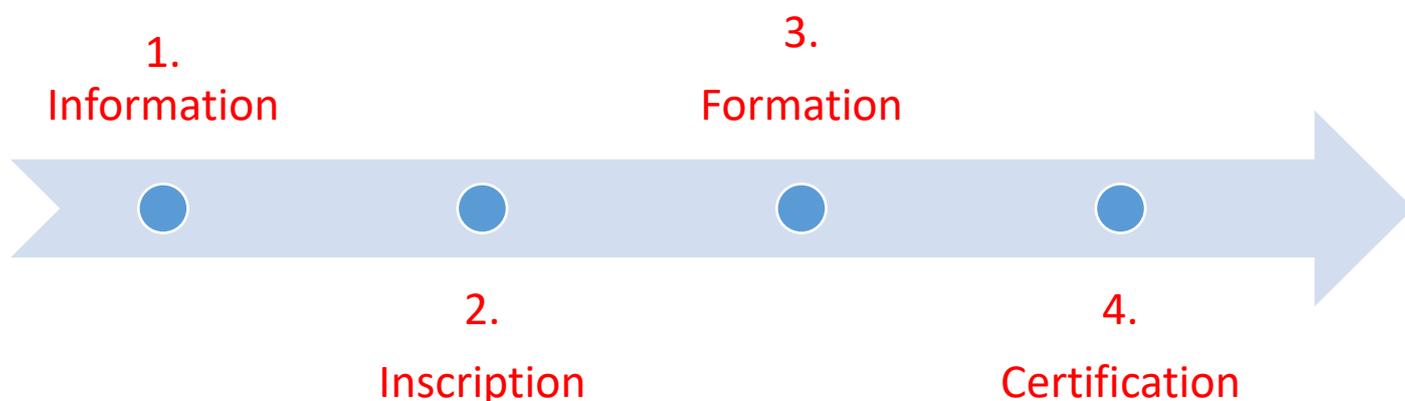
## 1. Mise en contexte

- Le premier plan d'accompagnement des étudiants (P.A.E.) avait pour objectifs de :
  - mettre l'accent sur le suivi individualisé des étudiants
  - entamer une analyse du fonctionnement de la communication interne de l'établissement dans ses relations entre les services administratifs, les équipes enseignantes et les étudiants.
- Et ce dans le but de répondre aux exigences du PAE, à savoir :
  - organiser un cadre d'apprentissage accueillant, bienveillant et rassurant ;
  - favoriser la prise d'autonomie progressive des étudiants ;
  - aborder les difficultés d'apprentissage en équipe, en impliquant les parties prenantes, en particulier les étudiants ou les groupes concernés, et en adoptant une posture réflexive.
- Les actions menées et les résultats obtenus durant cette première période du PAE nous ont permis de mieux comprendre la réalité et la particularité pédagogique de notre établissement. Ces expérimentations nous ont surtout permis de voir les actions qui apportaient des résultats positifs, celles qui étaient à améliorer ou à abandonner et ce qui restait à innover.
- Le PAE 2020-2022 est donc l'amélioration d'actions existantes mais surtout la concrétisation d'un plan pour arriver à des résultats de réussite positifs et encourageants

## 2. Mise en action

### 2.1 Schéma général de l'action

*Fil conducteur : Accompagner l'étudiant tout au long de son parcours professionnel*



#### 1. Information

- Informer le futur étudiant sur les options disponibles
- Informer l'étudiant des réorientations possibles en cas de difficulté
- Orienter l'étudiant vers les professeurs d'une section pour connaître la réalité de la formation

#### 2. Inscription

- Aider l'étudiant dans son dossier d'inscription (et notamment dans le cadre de la valorisation des acquis)
- Vérifier l'acquisition des préalables requis pour l'inscription
  - Soit par le diplôme ou l'attestation de réussite
  - Soit par un test d'admission
    - Proposer un suivi pédagogique pour ceux qui ont réussi a minima
    - Proposer une réorientation en cas d'échec
    - Proposer des rencontres avec les professeurs de sections pertinentes

#### 3. Formation

- Accompagner l'étudiant dans ses doutes et ses questions tout au long de sa formation
- Donner à l'étudiant les ressources pédagogiques nécessaires à sa réussite
- Soutenir les enseignants dans leur démarche pédagogique pour qu'ils puissent répondre aux besoins des étudiants

#### 4. Certification

- Proposer des jurys d'épreuves intégrées composés de personnes extérieures en phase avec le projet de l'étudiant (pour apporter une plus-value à son projet)
- Encourager le nouveau diplômé à valoriser son parcours sur le marché de travail. Par exemple, en lui donnant des conseils pour élaborer son CV ou encore lui proposer des grilles d'auto-évaluation reprenant ses compétences.
- Proposer de nouvelles pistes de réflexion au niveau diplômé pour réussir son futur parcours professionnel. Par exemple, en l'informant sur les formations courtes ou longues possibles au niveau supérieur.

#### 2.2 Les ressources mobilisées

- C'est en étroite collaboration avec les services administratifs que le service pédagogique peut proposer et développer les actions mise en place :
  - secrétariat des étudiants : tout au long du parcours
  - secrétariat des inscriptions : spécialement en début de parcours
  - service informatique : pour les tests d'entrée et tout au long de l'accompagnement pédagogique
  - service de la valorisation des acquis : tout au long du parcours
  - service de l'organisation administrative des épreuves intégrées : en fin de parcours
- Mais c'est également grâce à l'aide des différents partenaires externes que les actions peuvent également se réaliser :
  - Service inclusion : accompagner les étudiants reconnus en difficulté
  - Service numérique (Ecampus) : utiliser les outils numériques mis à disposition aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants et se former pour une meilleure efficacité
  - Service pédagogique : pour le corps enseignant, se former et s'informer pour être le plus efficace possible dans sa mission de transmettre des compétences aux apprenants. Par exemple, participer à des ateliers sur les dossiers pédagogiques ou les acquis d'apprentissage. Ou se rendre à des conférences sur des thèmes liés au pédagogique.

#### 2.3 Focus sur les actions :

- Pour réaliser l'objectif d'accompagnement de l'étudiant tout au long de son parcours de formation, il sera proposé dès la rentrée de septembre 2020 :
  - Memento étudiant :
    - C'est un livret qui sera distribué à l'ensemble des étudiants de l'établissement. Il reprendra toutes les informations indispensables au bon déroulement de la formation.
    - Par exemple : les données de contacts des services ; les procédures d'inscriptions ;*

*les personnes ressources ; les services offerts aux étudiants pendant leur pause ou pour travailler...*

- Cahier d'accompagnement pédagogique :
  - Ce cahier sera donné aux étudiants qui bénéficient d'un suivi pédagogique individuel.
  - Il lui permettra, entre autres, de voir son évolution de formation.

- Afin de vérifier si cet objectif est atteint, plusieurs unités d'enseignement (UE) seront particulièrement analysées :
  - Section Auxiliaire à l'enfance : analyse des UE « Découverte du Métier » et « Base méthodologique » qui se suivent dans le parcours de formation et qui sont les deux portes d'entrée pour l'étudiant d'appréhender son futur métier.
  - Section Commis de cuisine : UE Epreuve intégrée
  - Section Complément CESS : UE Epreuve intégrée

Les points suivants seront relevés (liste non exhaustive, en fonction de la réalité de terrain analysée) :

- Nombre d'inscrits
  - Nombre d'abandons
  - Nombre de personnes ayant bénéficié d'un suivi pédagogique
  - Nombre d'actions menées pour soutenir les enseignants
- Pour l'ensemble des épreuves intégrées, le service pédagogique participera activement aux séances d'information et proposera d'accompagner individuellement les étudiants en demande de soutien.
  - Le focus sera également mis sur l'accompagnement des enseignants des sections suivantes. Ce projet a été mis en place suite à la demande des professeurs :
    - Accompagnement du référent de la section Auxiliaire de l'enfance dans la valorisation de la section
    - Accompagnement des enseignants des sections HORECA qualifiantes dans l'élaboration des fiches pédagogiques, des grilles critériées et pour les épreuves intégrées.
  - Un nouveau projet est également mis en place : la revalorisation de la section langues des signes.
    - Formation, via le service pédagogique externe, pour apporter de nouveaux outils aux enseignants
    - Initiation à la langue des signes auprès des étudiants des autres sections mais également auprès des équipes administratives
    - Travail sur le projet de proposer une formation accélérée en 1 an pour atteindre le niveau de compétence moyen en section langue des signes.

- Un autre point sur lequel l'établissement veut s'insérer, à travers son PAE, est l'acquisition des compétences de base, essentielles à la réussite du parcours formatif de l'étudiant.  
C'est pourquoi le service pédagogique s'inscrit dans le projet plus large organisé par l'instance Bassin EFE (CSEF Mons) pour proposer des fiches pratiques de mise en application de méthodes efficaces pour l'acquisition des compétences de base.
- Une attention particulière sera également portée sur l'école numérique. Les enseignants seront invités à maximiser les outils numériques mis à leur disposition et notamment l'eCampus. Des formations sur son usage et sur les outils Moodle leur seront proposées.
- Le service pédagogique est également attentif à toutes les initiatives prises par les enseignants : il encourage, incite et facilite les projets pédagogiques mis en place par les professeurs.
- Enfin et pour mieux insérer l'ensemble des éléments du plan d'accompagnement des étudiants dans un réel objectif commun, nous travaillons à la finalisation de notre projet d'établissement, en lien avec les projets éducatif et pédagogique de la Province de Hainaut. Projet d'établissement qui sera soumis au pouvoir organisateur.